

PACK ASSURANCES START-UP DU NUMÉRIQUE



NeoTech

Syntec
NUMÉRIQUE
Assurances

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

3 assurances pour protéger votre Start-Up et ses dirigeants
pour 1 500 € TTC /an

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale : _____
Forme juridique : _____
Adresse du siège social : _____
N° SIRET (obligatoire) : _____

PACK 3 ASSURANCES

COCHEZ LES ASSURANCES QUE VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE

1	<p>RC Pro - Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle : Préserve votre entreprise des conséquences financières des préjudices qui pourraient être causés à des tiers/clients et couvre vos frais de défense.</p> <ul style="list-style-type: none">- Faute, erreur, omission, retards- Propriété intellectuelle / brevet- Obligations de résultats- Performance et délais- Confidentialité- Indisponibilité des données et applicatifs- Prévention des Cyber-Risques ... <p>Garantie principale Dommages matériels et immatériels = 300 000 € (par sinistre et par année d'assurance)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>prime annuelle TTC 765 €</p>
2	<p>Multifaces - Dommages aux biens (locaux, matériels et pertes financières) : Couvre vos matériels, locaux professionnels (y compris dans les incubateurs) et frais financiers dans le cadre d'évènements accidentels tels que : incendie, dégâts des eaux, vol, bris de machine, perte d'exploitation, malveillance informatique...</p> <p>Garanties principales :</p> <ul style="list-style-type: none">- Matériels informatique / bureautique = 20 000 €- Pour une surface maxi. de 50 m²- Reconstitution des données = 5 000 € (dont 2.000 € suite à malveillance informatique)- Pertes d'exploitation / Frais supplémentaires = 50 000 €	<p>oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>prime annuelle TTC 415 €</p>
3	<p>Responsabilité des Dirigeants Véritable protection financière du patrimoine personnel des dirigeants, cette assurance couvre les Dirigeants de droit ou de fait de l'entreprise à la suite de fautes de gestion ou de manquements à des obligations légales ou réglementaires.</p> <ul style="list-style-type: none">- Frais de défense devant toutes juridictions- Fautes liées à l'emploi- e-réputation- Assistance juridique (droits civile, pénal, administratif, du travail, des sociétés, commerciale et fiscal) <p>Garantie principale = 100 000 € (par sinistre et par année d'assurance)</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>prime annuelle TTC 320 €</p>

CONDITIONS DE VALIDITE

Le souscripteur reconnaît :

- être adhérent ou en cours d'adhésion à Syntec Numérique (<http://www.syntec-numerique.fr/informations-adhesion>);
- avoir moins de 3 années d'existence;
- ne pas être déjà assuré par AXA ou avoir demandé des offres à AXA;
- avoir un Chiffre d'Affaires annuel inférieur à 300 000 €;
- ne pas avoir de capitaux propres négatifs sur le dernier exercice (uniquement pour la souscription de l'assurance Responsabilité des Dirigeants)
- ne pas avoir réalisé de levée de fonds (une levée de fonds est une opération de financement d'une société (i) par une entrée au capital social de la société d'autres acteurs que les actionnaires historiques ou les fondateurs et, (ii) qui représente plus de 15% du capital social avant cette opération, et avec (iii) une augmentation des fonds propres de la société supérieur ou égal à 150 000 €, et/ ou une émission d'obligation pour un montant supérieur ou égal à 150 000 €).

Les conditions tarifaires et de garanties des trois assurances du **Pack Start-Up du Numérique** sont valables pendant trois ans à compter de la souscription et sous les réserves suivantes :

- avoir un rapport Sinistres / Primes inférieur à 100 % pour chaque contrat d'assurance;
- avoir un Chiffre d'Affaires annuel inférieur à 1 000 000 €;
- avoir un effectif inférieur ou égal à 10 collaborateurs (dirigeants inclus)
- être adhérent à Syntec Numérique

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chacune des 3 assurances, le présent bulletin de souscription est complété des documents suivants :

1° RC Pro : Conventions Spéciales RC Start-Up 2015 / Notice des garanties

2° Multifaces : Conventions Spéciales Multifaces Start-Up 2015 / Notice des garanties

3° Responsabilité des Dirigeants : Conditions Générales Réf. 963756 Ed. 05.2015 et Annexe Responsabilité de l'Employeur Réf. 967809 Ed. 09.2014

Ces documents sont disponibles à l'adresse : <http://www.syntec-numerique-assurances.fr/documents-et-constats>

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'Article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée :

- Que les destinataires des données personnelles me concernant pourront être, d'une part, et en vertu d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés, les collaborateurs de l'assureur, responsables du traitement, dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et, d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs et organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants missionnés ;
- Que mes données peuvent être utilisées dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de l'assureur ou auprès des autres sociétés du groupe auquel il appartient ;

Date d'effet souhaitée (jj/mm/aaaa) :

1° RC Pro :

2° Multifaces :

3° Responsabilité Dirigeants :

Date d'échéance souhaitée (jj/mm) :

1° RC Pro :

2° Multifaces :

3° Responsabilité Dirigeants :

Signature et fonction du représentant légal du proposant précédées de la mention "lu et approuvé" et cachet commercial du proposant :

Date :

Sans indication de dates, le contrat prendra effet, pour un an, le jour de l'acceptation par l'Assureur, et sous réserve du paiement de la prime.

2 / 2

CONTACTEZ-NOUS

Nicolas Hélénon
Directeur de clientèle
tel. 01 53 25 46 25
mob. 06 06 64 77 74
nhelenon@lsngroupe.com

Benoît Lemaire
Directeur de clientèle
tel. 01 53 25 46 27
mob. 06 06 67 70 36
blemaire@lsngroupe.com

NeoTech Assurances
19, rue de Calais
75341 PARIS CEDEX 09